

Aujourd'hui, nous sommes le mercredi 5 novembre.

Je viens écouter la Parole de Dieu et par avance je remercie le Seigneur pour ce temps qui s'ouvre avec Lui. Je Lui demande de pouvoir goûter ce temps en profondeur. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

Nous écoutons le chant "Je ne puis craindre un Dieu", d'Hélène Goussebayle.

R/ Je ne puis craindre un Dieu
Qui pour moi s'est fait si petit.
Je l'aime car il n'est qu'amour et miséricorde !

La lecture de ce jour est tirée de la lettre de saint Paul aux Romains.

Frères, n'ayez de dette envers personne, sauf celle de l'amour mutuel, car celui qui aime les autres a pleinement accompli la Loi. La Loi dit : Tu ne commettras pas d'adultère, tu ne commettras pas de meurtre, tu ne commettras pas de vol, tu ne convoiteras pas. Ces commandements et tous les autres se résument dans cette parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. L'amour ne fait rien de mal au prochain. Donc, le plein accomplissement de la Loi, c'est l'amour.

Textes liturgiques © AELF, Paris

1. Saint Paul rappelle la deuxième table de la Loi : « Tu ne commettras pas d'adultère, tu ne commettras pas de meurtre, tu ne commettras pas de vol, tu ne convoiteras pas. ». Autant de points de repère pour que nos relations à autrui ne prennent pas des chemins mortifères. Comment cette loi m'aide-t-elle à vivre ?

2. Saint Paul reprend le résumé de cette partie de la Loi comme l'avait fait Jésus : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. ». Je prends le temps de savourer cette courte phrase ; et d'en apprécier les deux appels à l'amour : du prochain et de moi-même. Comment est-ce j'aime mon prochain ? Comment est-ce que je m'aime moi-même ?

3. « Donc, le plein accomplissement de la Loi, c'est l'Amour. » Encore une fois les mots de Paul sont denses. Je prends le temps de les déployer. Dans ma vie, comment la Loi me permet-elle d'aimer en profondeur ? Quand est-ce que le respect de la loi se transforme en amour dans ma vie ?

Dans cette deuxième écoute, je prête attention à la façon dont la Loi est au service de l'amour.

Pour conclure ce temps de prière, je me tourne vers Dieu, cet Amour infini, qui m'a donné la Loi comme aide pour vivre. Qu'ai-je envie de lui partager ?

Notre Père qui es aux cieux,
que ton nom soit sanctifié,
que ton règne vienne,
que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.
Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour.
Pardonne-nous nos offenses,

comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés.
Et ne nous laisse pas entrer en tentation
mais délivre-nous du mal.
Amen

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen.
Aujourd'hui, nous sommes le mercredi 5 novembre.

Je viens écouter la Parole de Dieu et par avance je remercie le Seigneur pour ce temps qui s'ouvre avec Lui. Je Lui demande de pouvoir goûter ce temps en profondeur. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

Nous écoutons le chant "Je ne puis craindre un Dieu", d'Hélène Goussebayle.

R/ Je ne puis craindre un Dieu
Qui pour moi s'est fait si petit.
Je l'aime car il n'est qu'amour et miséricorde !

La lecture de ce jour est tirée de la lettre de saint Paul aux Romains.

Frères, n'ayez de dette envers personne, sauf celle de l'amour mutuel, car celui qui aime les autres a pleinement accompli la Loi. La Loi dit : Tu ne commettras pas d'adultère, tu ne commettras pas de meurtre, tu ne commettras pas de vol, tu ne convoiteras pas. Ces commandements et tous les autres se résument dans cette parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. L'amour ne fait rien de mal au prochain. Donc, le plein accomplissement de la Loi, c'est l'amour.

Textes liturgiques © AELF, Paris

1. Saint Paul rappelle la deuxième table de la Loi : « Tu ne commettras pas d'adultère, tu ne commettras pas de meurtre, tu ne commettras pas de vol, tu ne convoiteras pas. ». Autant de points de repère pour que nos relations à autrui ne prennent pas des chemins mortifères. Comment cette loi m'aide-t-elle à vivre ?

2. Saint Paul reprend le résumé de cette partie de la Loi comme l'avait fait Jésus : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. ». Je prends le temps de savourer cette courte phrase ; et d'en apprécier les deux appels à l'amour : du prochain et de moi-même. Comment est-ce j'aime mon prochain ? Comment est-ce que je m'aime moi-même ?

3. « Donc, le plein accomplissement de la Loi, c'est l'Amour. » Encore une fois les mots de Paul sont denses. Je prends le temps de les déployer. Dans ma vie, comment la Loi me permet-elle d'aimer en profondeur ? Quand est-ce que le respect de la loi se transforme en amour dans ma vie ?

Dans cette deuxième écoute, je prête attention à la façon dont la Loi est au service de l'amour.

Pour conclure ce temps de prière, je me tourne vers Dieu, cet Amour infini, qui m'a donné la Loi comme aide pour vivre. Qu'ai-je envie de lui partager ?

Notre Père qui es aux cieux,
que ton nom soit sanctifié,
que ton règne vienne,
que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour.
Pardonne-nous nos offenses,
comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés.
Et ne nous laisse pas entrer en tentation
mais délivre-nous du mal.
Amen

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen.
Aujourd'hui, nous sommes le mercredi 5 novembre.

Je viens écouter la Parole de Dieu et par avance je remercie le Seigneur pour ce temps qui s'ouvre avec Lui. Je Lui demande de pouvoir goûter ce temps en profondeur. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

Nous écoutons le chant "Je ne puis craindre un Dieu", d'Hélène Goussebayle.

R/ Je ne puis craindre un Dieu
Qui pour moi s'est fait si petit.
Je l'aime car il n'est qu'amour et miséricorde !

La lecture de ce jour est tirée de la lettre de saint Paul aux Romains.

Frères, n'ayez de dette envers personne, sauf celle de l'amour mutuel, car celui qui aime les autres a pleinement accompli la Loi. La Loi dit : Tu ne commettras pas d'adultère, tu ne commettras pas de meurtre, tu ne commettras pas de vol, tu ne convoiteras pas. Ces commandements et tous les autres se résument dans cette parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. L'amour ne fait rien de mal au prochain. Donc, le plein accomplissement de la Loi, c'est l'amour.

Textes liturgiques © AELF, Paris

1. Saint Paul rappelle la deuxième table de la Loi : « Tu ne commettras pas d'adultère, tu ne commettras pas de meurtre, tu ne commettras pas de vol, tu ne convoiteras pas. ». Autant de points de repère pour que nos relations à autrui ne prennent pas des chemins mortifères. Comment cette loi m'aide-t-elle à vivre ?

2. Saint Paul reprend le résumé de cette partie de la Loi comme l'avait fait Jésus : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. ». Je prends le temps de savourer cette courte phrase ; et d'en apprécier les deux appels à l'amour : du prochain et de moi-même. Comment est-ce j'aime mon prochain ? Comment est-ce que je m'aime moi-même ?

3. « Donc, le plein accomplissement de la Loi, c'est l'Amour. » Encore une fois les mots de Paul sont denses. Je prends le temps de les déployer. Dans ma vie, comment la Loi me permet-elle d'aimer en profondeur ? Quand est-ce que le respect de la loi se transforme en amour dans ma vie ?

Dans cette deuxième écoute, je prête attention à la façon dont la Loi est au service de l'amour.

Pour conclure ce temps de prière, je me tourne vers Dieu, cet Amour infini, qui m'a donné la Loi comme aide pour vivre. Qu'ai-je envie de lui partager ?

Notre Père qui es aux cieux,
que ton nom soit sanctifié,

que ton règne vienne,
que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.
Donne-nous aujourd’hui notre pain de ce jour.
Pardonne-nous nos offenses,
comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés.
Et ne nous laisse pas entrer en tentation
mais délivre-nous du mal.
Amen

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen.